

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Maire de la commune de BIDACHE

Certifie que l'arrêté préfectoral en date du 29 décembre 2016 portant sur la création de la Zone d'Aménagement Différé (ZAD de Bidache) est affiché au tableau de la Mairie de manière continue depuis le 01 janvier 2017.

Fait à BIDACHE, le 12 octobre 2017
Le Maire,


Michel DALLEMANE
Maire de BIDACHE